



Nombre de  
membres en  
exercice : 29  
Présents : 22  
Votants : 29

Pour : 29  
Contre : /  
Abstentions : /

**Objet :**  
**Travaux  
d'aménagement  
de voirie de la  
rue Georges  
Lassalle –  
Approbation du  
marché–  
Autorisation  
accordée à  
Monsieur le  
Maire de le  
signer.**

*Certifié exécutoire  
compte tenu du dépôt  
à la Sous Préfecture  
de Bayonne  
le  
et de la publication  
le*

### DELIBERATION N° 26

L'an deux mil vingt, le seize juillet à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Complexe Paul Vaillant Couturier, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 10 juillet 2020

Membres présents : F.GONZALEZ, MJ ROQUES, G.LASSABE, M.EVENE-MATEO, L.GUYONNIE, J.DOS SANTOS, S.DARRIGUES, P.ACEDO, JM GUTIERREZ, J.DARRIGADE, C.DUFOUR, G.GALASSO, C.DUPIN, S. PUYO, JP CAZAUX, JP ALPHA, A.DARTIGUES, D.LAVIGNE, MA THEBAUD, H.ETCHENIQUE, M.BECRET, J.RANCE

Membres absents excusés ayant donné procuration : S.MOREIRA (pouvoir à S.DARRIGUES), X.BAYLAC (pouvoir à JM GUTIERREZ), C.DOS SANTOS (pouvoir à J. DOS SANTOS), CH MARTIN (pouvoir à M.BECRET), E.SERRES (pouvoir à F.GONZALEZ), F.BILLARD (pouvoir à MA THEBAUD), K.PERY (pouvoir à M.EVENE)

Secrétaire de séance : C.DUPIN

Monsieur Patrick ACEDO, Adjoint, rappelle le projet d'aménagement de la rue Georges Lassalle qui a fait l'objet d'études préalables menées conjointement par les Communes de Boucau et Tarnos.

Il rappelle également qu'après la définition de la nature des travaux par la maîtrise d'œuvre, une convention de maîtrise d'ouvrage unique a été établie et un groupement de commandes a été constitué entre les 2 Villes. La Commune de Boucau est mandataire pour la maîtrise d'ouvrage unique et le groupement de commande.

Une procédure de mise en concurrence selon la procédure adaptée (selon les articles L.2123-1 et R.2123-11 du Code de la Commande publique) a été organisée en vue de la réalisation de ces travaux d'aménagement de voirie.

A l'issue de la consultation, suite à un appel public à la concurrence, paru dans le journal Sud-Ouest du 7 mai 2020, six entreprises ont remis une offre.

Après analyse des offres par le bureau d'études INGEAU, maître d'œuvre, il ressort qu'au vu des critères de jugement des offres, l'entreprise ayant présenté

l'offre économiquement la plus avantageuse est  
montant de 449 088,60€ HT (538 906,32 € TTC).

Monsieur Patrick ACEDO précise que selon la clé de répartition (2/3 ville de Tarnos et 1/3 Ville de Boucau) le coût de ces travaux s'établit comme suit :

- Tarnos : 306 408,43 € HT compte tenu que les travaux d'accès à la Chéneraie (représentant 21 048€ HT sont pris en charge à 100% par Tarnos)
- Boucau : 142 860,17 € HT (soit 1/3 de 428 040,50 € HT - déduction faite des travaux de la Chéneraie)

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le marché précité et d'autoriser Monsieur le Maire à le signer.

**Le Conseil Municipal,**

Après avoir entendu l'exposé,  
Après en avoir délibéré

- . **attribue** le marché de travaux d'aménagement de voirie de la rue G. Lassalle à l'entreprise COLAS pour un montant de 449 088,60€ HT (538 906,32 € TTC),
- . **autorise** Monsieur le Maire à signer ledit marché avec le représentant de la Société COLAS,
- . **dit** que les crédits correspondants pour la partie boucalaise soit 142 680,17 € HT (171 216,20 € TTC) seront prévus dans le cadre d'une AP/CP (autorisation de programme/ crédits de paiement sur les exercices 2020/2021).

Pour extrait certifié conforme  
Boucau, le 20 juillet 2020  
Le Maire,

